

UN TÉMOIGNAGE SUR L'ÉVOLUTION
DES MENTALITÉS POLITIQUES
A LA FIN DE LA III^e RÉPUBLIQUE

LA RIVALITÉ DE MARGNY ET DE COMPIÈGNE
LORS DES FÊTES COMMÉMORATIVES DE 1930

par

François CALLAIS

L'épisode que je vais vous relater a le gros comique d'un fabliau picard. Toute fable comporte une morale, celle-ci ne pourra être dégagée que sur une toile de fond historique : celle des relations séculaires entre deux communautés voisines mais très diverses, et aussi celle de l'évolution politique d'une troisième république finissante et sujette aux retours de flamme d'un anticléricalisme qui lui fut longtemps consubstantiel. Conflits entre ville ancienne et campagne récemment urbanisée, persistances idéologiques dans une conjoncture nouvelle, c'est cela que les fêtes manquées de Jeanne, à Margny, nous permettent d'esquisser.

I - UNE RIVALITÉ ANCIENNE ET PERSISTANTE

1) *Deux localités voisines*

Margny¹, ancien village de côteau situé entre la vallée de l'Oise et le plateau picard, est tout proche de la cité royale de Compiègne ; d'ailleurs il se distingue de ses deux homonymes voisins, Margny-sur-Matz et Margny-aux-Cerises, en se disant justement Margny-lès-

(1) L'histoire de Margny est esquissée par François Callais dans un recueil dactylographié déposé à la Bibliothèque Saint-Corneille : un résumé en est donné dans le numéro 1, année 1967, du « Bulletin Municipal » de cette commune, et divers développements dans les numéros 2 à 5, années 1968 à 1971, du même bulletin.

Compiègne². L'épisode de la capture de Jeanne, à la limite actuelle des deux communes, réunit symboliquement leurs destins.

L'aspect de Margny a beaucoup moins changé du XV^e au milieu du XIX^e siècle, que pendant ces cent dernières années. L'économie y resta longtemps fondée sur la culture des grains et des fourrages, mais le nombre des « grand'porte » diminua rapidement depuis 1914 ; la vigne, naguère si importante, fut abandonnée depuis la crise du phylloxera³, les artisans firent place aux ateliers de l'industrie moderne, les rouliers et bateliers furent remplacés par les chemins de fer qui ruinèrent aussi les hôtelleries et les relais de poste⁴. Les carrières et fours à chaux ne pourvurent plus aux constructions compiégnoises. La fête du pays, le jour des Saints Pierre et Paul, n'attira plus guère les citadins. Cette évolution est d'ailleurs celle de l'ensemble du monde rural, surtout lorsqu'il est situé à proximité de grandes voies de communication ou de villes relativement importantes. L'économie du village dépérit, en butte aux extensions de la cité dont il risque de ne plus être qu'un faubourg plus agreste et moins soigné. Longtemps complémentaire de la ville, le village n'en devient plus qu'une dépendance.

La vieille frontière entre Bellovaques et Suessions, figée jusqu'en 1790 par la limite des diocèses de Beauvais et de Soissons, n'existe plus que dans la mémoire historique⁵. Le dialecte picard, qui se parlait encore couramment au XIX^e siècle sur la rive droite de l'Oise, n'est plus guère utilisé que par les anciens. Cependant de graves contestations territoriales ont suscité et longtemps entretenu la méfiance, sinon l'hostilité, des Margnotins envers les édiles de la cité voisine, constamment soupçonnés de visées « impérialistes » et d'empiètements.

Jusqu'au XVIII^e siècle, la multiplicité des juridictions entraîna de nombreux heurts entre la seigneurie de Margny⁶, la commune de Compiègne et les divers bénéficiaires ecclésiastiques⁷, mais le XIX^e siècle

(2) La préposition « lès » vient du latin « latus » signifiant ici : à côté de.

(3) En témoigne la rue des Gouttes d'or, ancienne Torterue.

(4) Aussi bien les voies d'intérêt local, telles que Compiègne-Estrées-Saint-Denis, Compiègne-Ressons-sur-Matz, que les grandes lignes.

(5) La croix dressée au milieu du pont Louis XV en maintient actuellement le souvenir.

(6) L'abbaye Saint-Lucien-de-Beauvais puis, à la fin du XVI^e siècle, les Vaterre, enfin, depuis le XVII^e siècle, les Crevant d'Humières et leurs héritiers.

(7) Saint-Lucien-de-Beauvais, Saint-Corneille puis le Val-de-Grâce, Saint-Nicolas-au-Pont, etc.

poursuivit les mêmes querelles, d'ailleurs souvent exacerbées car le droit coutumier et la force de la tradition ne protégeaient plus aussi bien les petites communautés contre les entreprises de leurs puissants voisins ; l'argent et le nombre l'emportaient, avec la nouvelle ère démocratique.

Il y avait une zone particulièrement disputée entre les deux communes riveraines, celle de la « Prée » et du « Petit Margny », zone de passage dont l'intérêt économique et stratégique fut considérable.

La Prée de Margny était une vaste prairie marécageuse parsemée d'étangs qui s'étendait entre le village, situé au pied du coteau, et l'Oise ; on la louait pour les fourrages et pour la pêche mais son bornage était contesté⁸ et ses revenus firent l'objet d'un long procès qui traîna devant le Parlement de Paris depuis le XVI^e siècle jusqu'en 1749, aboutissant enfin au profit du seigneur de Margny et au détriment de la commune de Compiègne. Cette Prée joua un rôle historique important. Ce fut sans doute le théâtre de fastueux mariages et tournois royaux⁹, ainsi que de « camps » militaires¹⁰. C'est là que Jeanne chevaucha jusqu'au village de Margny, avant d'être surprise et capturée.

La Prée est d'autant plus disputée que Compiègne s'est assurée une tête de pont sur la rive droite de l'Oise. Ce « boulevard », sans doute fortifié depuis Philippe Auguste, joua un rôle important pendant le siège de 1430 mais fit place progressivement à un quartier d'hôtelleries très achalandées, le « Petit Margny »¹¹. Or, en 1789, ce Petit Margny décida de se réunir au Grand Margny. Compiègne envoya alors des députés à Paris afin d'y intriguer et, en juin 1791, un arrêté de l'Assemblée Nationale annexa le Petit Margny à la rive opposée ; ce rapt, accompli

(8) Particulièrement entre les hôtels du Grand Turc (l'actuelle auberge du Cerf d'Or) et de la Pourvoirie (l'actuel hôtel de Flandre).

(9) Faut-il y placer les fêtes données à l'occasion du mariage du frère de Saint-Louis, Robert, avec Mahaut d'Artois ? ou encore du mariage du fils et de la fille de Charles VI avec une princesse de Bavière et Charles d'Orléans ? Le domaine de « La Folie » aurait pu être aussi le théâtre de ces festivités.

Les tournois organisés par Philippe le Hardi, en 1274, semblent plutôt s'être déroulés entre Compiègne et la forêt (communication de Louis Carolus-Barré à la *Société Historique de Compiègne* - janvier 1980. A paraître dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*).

(10) A la fois grandes manœuvres et revues qui se tinrent aux environs de Compiègne, de Louis XIV, en 1666, à Louis-Philippe, en 1847.

(11) Voir l'étude d'Arthur Bazin sur « Le Petit Margny » - *Bulletin de la Société Historique de Compiègne* - t. IV, 1899, 152 et sq.

malgré la volonté manifeste des habitants¹², ne fut jamais oublié du village amputé qui rêva désormais de reconstituer son unité et de retrouver ses « frontières naturelles ».

Margny faillit même perdre entièrement son autonomie, en effet, de 1795 à 1800, le village dut former avec Compiègne une « Municipalité Cantonale », réduite d'ailleurs à ces deux seules communes dont l'une ne pouvait qu'écraser l'autre. Cette situation fut d'autant plus cruellement ressentie qu'en même temps Margny perdait son indépendance religieuse ; l'église Saint Pierre allait être, de 1801 à 1844, une simple annexe de Saint Jacques de Compiègne, desservie par un vicaire de cette paroisse urbaine.

La hantise d'être absorbée, ou pour le moins grignotée, par la ville voisine, s'exprima particulièrement lors de la construction de la gare. Le chemin de fer Paris-Maubeuge fut prévu à travers le Petit Margny et la Prée dès 1841 ; c'était un nouveau barrage doublant celui de l'Oise mais c'était aussi l'occasion de redouter de nouvelles visées annexionnistes¹³. Les installations de la gare étant situées sur le territoire du « Grand Margny », les travaux risquaient d'en être gênés. Dès 1845, Compiègne réclame l'annexion totale de Margny¹⁴ accusé d'avoir empiété sur l'espace vital compiégnois, accusation habituelle d'une puissance tentée par la faiblesse d'un voisin. Indignation des Margnotins et protestation véhémement du conseil municipal contre « l'administration de Compiègne, fidèle à sa politique d'envahissement » ; pétition, enquête, Margny est sauvé. En 1894, la querelle rebondit et le préfet doit user de toute sa diplomatie pour éviter la bataille des frontières.

Les conflits politiques vont raviver les oppositions traditionnelles et Margny trouvera l'occasion d'y prendre une sorte de revanche. A la suite

(12) Leur nombre étant estimé à environ une centaine pour six cent cinquante-six au Grand Margny, c'est-à-dire dans l'actuelle commune de ce nom et 6 300 à 7 500 pour Compiègne, selon que l'on y inclut ou non la paroisse de Saint-Germain (Registre de délibération des assemblées municipales - 19 mars 1791). Ces chiffres semblent surestimés par rapport aux recensements ultérieurs.

(13) Ce barrage est assez marqué pour que le Conseil municipal de Compiègne, le 19 septembre 1848, réclame une rectification de frontière et un alignement sur la route de Noyon et la voie de chemin de fer. Aux élections municipales de 1959, la liste communiste de Margny réclame, dans son tract électoral, la fixation à la voie ferrée de la limite avec Compiègne. On établira enfin un passage souterrain qui, en 1935, remplacera la passerelle lancée en 1882 : l'année suivante un pont routier permettra de supprimer le passage à niveau si incommode.

(14) Délibération du Conseil d'arrondissement, du 28 juillet 1845.

de l'affaire Dreyfus, nombreux furent les « républicains progressistes »¹⁵ qui n'acceptèrent pas la politique de « défense républicaine » de Waldeck-Rousseau, identifiant plus que jamais la république à l'anticléricalisme, et encore moins le « régime abject » du combisme¹⁶. Le « Ralliement » fut partiellement effacé et deux Frances s'affrontèrent, à peu près équivalentes en nombre. Refusant l'évolution du régime dont le « bloc des gauches » devient maître, Compiègne vote désormais « à droite », manquant ainsi à son opportunisme traditionnel¹⁷. Au contraire, Margny va s'affirmer « à gauche ». Ce n'est pas que la clientèle électorale alors surtout rurale, malgré l'apport de cheminots qui va en augmentant¹⁸, fût beaucoup plus rouge qu'à Compiègne, mais c'était un moyen de se distinguer et de s'opposer à la ville voisine. Au cours de quatre élections législatives, entre 1906 et 1919, Octave Butin¹⁹, maire de Margny, opposé d'abord au colonel Bougon, le fut ensuite à Fournier-Sarlovèze, maire de Compiègne ; lutte symbolique où la victoire est arrachée à quelques dizaines de voix près, à l'avantage tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

Octave Butin fut le type même du député d'affaires, profiteur de l'anticléricalisme, cet alibi qui retarda les réformes sociales depuis longtemps réclamées par la « Droite » royaliste et catholique. Cet industriel s'inscrivit aux « radicaux de gauche » et, parmi les mots-clefs de ses manifestes électoraux : « Peuple, Révolution, Progrès, Science, Laïcité », ce dernier terme était le plus invoqué. Cette laïcité de combat, au moins en parole, satisfaisait ceux des Margnotins qui commandaient au restaurant un « repas de cochon » provocateur le jour du Vendredi Saint ou qui, tel celui que l'on surnomma le « pape rouge »²⁰,

(15) Le mythe du « Progrès » était si populaire que c'est ainsi que s'appelaient les républicains opportunistes les plus conservateurs.

(16) L'expression est d'Alexandre Millerand, alors socialiste réformiste, s'élevant d'ailleurs moins contre les persécutions dont étaient victimes les congrégations religieuses que contre la délation organisée aux dépens des élus « mal pensants » et des fonctionnaires trop indépendants par le « délégué cantonal » et des officiers par le « système des fiches ».

(17) La devise « Regi et Regno fidelissima » traduit bien ce légitimisme, avili en régimisme.

(18) La commune s'accroît d'abord grâce à la gare et au dépôt de la Compagnie du Nord, puis en 1923 c'est la construction de la « Cité des Cheminots ».

(19) Homme d'affaires qui avait des intérêts dans diverses industries : Sergent-Major, Baignol et Farjon. etc. Né à Margny en 1860, il en fut maire de 1896 jusqu'à sa mort, en 1926.

(20) Le beau-père du futur sénateur Warusfel.

pétitionnaient contre les sonneries de cloche. Aux élections de juin 1914, Octave Butin, vainqueur, fut ovationné depuis le balcon de « La Gazette de l'Oise », rue Eugène Floquet, jusqu'à sa maison de Margny ; sa voiture fut dételée et traînée par ses partisans, hurlant : « A bas la calotte ! » et narguant malicieusement le curé dans son presbytère.

Cependant la « Grande Guerre » allait transformer les esprits, permettant de dépasser la querelle de la laïcité ; tandis que le petit village, naguère groupé autour de sa vieille église Saint Pierre²¹, se transformait en un peuplé faubourg, étroitement lié à la cité voisine²².

2) Deux mentalités politiques

Depuis 1914 la question religieuse étant sans doute beaucoup moins brûlante, la gauche ayant d'ailleurs accompli presque tout son programme anticlérical, elle provoquait cependant toujours les réactions épidermiques des « vrais républicains ». Les anticléricaux du « Cartel des gauches », victorieux en 1924, furent exaspérés par la résistance des catholiques qui empêchaient le retour aux persécutions d'avant 1914 et réussirent notamment à maintenir le privilège du Concordat à l'Alsace-Lorraine, contre le principe jacobin de la « République une et indivisible ». En 1928, il n'y avait plus que la moitié des radicaux-socialistes pour continuer à soutenir l'« Union Nationale » de Poincaré. L'affaire de l'article 70, contenu dans la loi de Finances pour 1929, accordant l'autorisation légale à plusieurs congrégations missionnaires, allait provoquer le blâme du gouvernement par le congrès du parti radical-socialiste, réuni à Angers en octobre 1928. Les radicaux-socialistes quittèrent alors le gouvernement et rejoignirent l'opposition socialiste et communiste, votant massivement contre les ministères Poincaré, Briand et Tardieu qui se succédèrent en 1929 et en 1930, tous suspects de cléricalisme. La personnalité d'André Tardieu, dont le programme social était pourtant important, irritait particulièrement la

(21) Cette église, désaffectée en 1912, fut malencontreusement démolie en 1921. Église et mairie furent longtemps situées vis-à-vis, au centre de l'ancien village. La nouvelle église Jeanne d'Arc et la nouvelle mairie, aménagée en 1925, furent placées côte à côte sur l'avenue, juste à la limite de Compiègne.

(22) Les terrains sont relativement bon marché à Margny et on peut y conserver un genre de vie rural en milieu urbanisé. La population passe de 500 habitants, sous Louis XVI, à 1 000, vers 1870, 3 000 vers 1914, 4 500 vers 1930. Cependant, si on adopte les estimations municipales de mars 1791, Compiègne passe de 7 500 habitants en 1791 à 15 000 vers 1870, puis en conserve 17 à 20 000 entre 1900 et 1950. Vers 1930, Margny représente donc le quart de la population de Compiègne, alors qu'il n'en représentait que le douzième en 1791 ; l'ancien village peut alors jouer un rôle plus important.

gauche et son bastion du Sénat, plus conservateur que jamais²³. Si l'anticléricalisme d'avant-guerre ne semblait plus être un article incontesté de la foi républicaine, il restait en tout cas le seul ciment d'une gauche alors très divisée.

Les querelles politiques suscitées par la personnalité de Jeanne d'Arc paraissaient pourtant apaisées. D'un côté, les inscriptions provocatrices, telles que : « Jeanne, trahie par son Roi et brûlée par son Eglise » se faisaient rares. De l'autre, *l'Action Française* qui avait imposé, à la veille de la guerre, grâce à la vaillance de ses « Camelots du Roi »²⁴, la fête patriotique, sortait très affaiblie de sa brouille avec le Vatican et ne suscitait plus les mêmes craintes²⁵. La république laïque, adoptant la nouvelle sainte, avait en quelque sorte « nationalisé » la fête de Jeanne d'Arc²⁶, presque tout le monde pouvait désormais célébrer une héroïne qui pourtant conservait évidemment des liens privilégiés avec ceux qui se proclamaient fièrement « catholiques et Français toujours »²⁷. Cependant tous les anticléricaux n'avaient pas suivi celui qui avait été l'un des plus virulents d'entre eux, Georges Clémenceau, lorsque celui-ci scella, en 1918, une belle amitié avec son jeune adversaire de naguère, le « camelot du Roi » Maxime Real del Sarte²⁸, si connu à Compiègne²⁹ ; le sculpteur attitré de Jeanne d'Arc devait

(23) On prétend oublier trop souvent que la Chambre « de droite » élue en 1928 allait voter les lois sur les « Habitations à Bon Marché », les « Assurances Sociales », la généralisation du « Salaire Familial » et même les fameux « Congés Payés » - le 5 juillet 1931 - alors ajournés par un Sénat qui, par deux fois, renversait les cabinets jugés trop « réactionnaires » de Tardieu, en décembre 1930, et de Laval, en janvier 1932.

(24) Les « Camelots du Roi » imposèrent le cortège parisien de la fête de Jeanne d'Arc, malgré la police républicaine, en 1909, 1910 et 1911 ; le gouvernement dut ensuite s'incliner devant tant de pugnace ténacité ; seul le « Cartel des Gauches » tenta, vainement, de s'y opposer en 1925 et 1926.

(25) La brouille entre le Vatican et *l'Action Française* dura de 1926 à 1939. Une partie du clergé, inspirée par les *démocrates chrétiens*, fit preuve d'un singulier acharnement contre les royalistes fidèles à Maurras.

(26) C'est à la France victorieuse qu'en 1920 fut offerte la canonisation de Jeanne d'Arc et, la même année, la Chambre du « Bloc National » proclamait sa fête nationale.

(27) Refrain d'un célèbre cantique, composé juste après 1870 par Martineau : « Ô Marie, Ô Mère chérie... ».

(28) 1888-1954. Voir sa biographie par Anne André Glandy - Paris 1954, et « Les Camelots du Roi » par Maurice Pujo - Paris 1933, relatant la naissance de ce groupement qui, lors de l'hiver 1908-1909, pendant l'affaire Thalamas, va se rendre maître du quartier latin. Les rapports entre « Maxime » et le « Tigre » sont évoqués p. 92 à 100.

(29) C'est le sculpteur du Monument aux Morts, s'inspirant du chant des Camelots du Roi : « Demain sur nos tombeaux les blés seront plus beaux ».

apporter sur le cercueil du grand « bleu de Vendée » un sachet contenant un peu de la terre sacrée recueillie par ses soins à l'emplacement du bûcher de Rouen. Cette même année 1930, qui vit les fêtes commémorant la sainte nationale, « Maxime » remettait les insignes de l'« Association des Compagnons de Jeanne d'Arc », qu'il venait de fonder, à Charles Maurras et à Georges Mandel, réunis à cette occasion et tous deux embrassés par le sculpteur inspiré³⁰.

L'un de ceux qui voulaient rester d'irréductibles « républicains », au sens fort de ce XIX^e siècle que Léon Daudet trouvait « stupide » à cet égard, fut le maire de Margny, Ferdinand Sarazin³¹, qui avait succédé à Octave Butin, brutalement disparu en 1926. Succession obtenue surtout au bénéfice de l'âge car le nouveau maire, né en 1842, était un contemporain, non seulement de Clémenceau, mais aussi de Gambetta et de Combes ; il comprenait d'ailleurs la fameuse formule « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » avec toute l'étroitesse et la hargne du « petit père »³². Momifié dans ses convictions de jeunesse, invoquant une fidélité mal comprise à Octave Butin, incomparablement plus ouvert et plus habile, il avait de la peine à dominer un Conseil municipal assez hétérogène, où la « concentration »³³, chère au Sénat, réunissait la droite républicanisée des « modérés » aux radicaux-socialistes, dont certains étaient d'un rouge bon teint.

(30) Voir « Maxime Real del Sarte » par Anne André Glandy. op. cit.. notamment pages 50 à 56. Voici un extrait de dialogue :

Clémenceau avait saisi une statuette de Jeanne d'Arc protégeant l'écusson de la France :

— Il n'y a que la France qui ait vu surgir sur son sol une fleur pareille, seule la France a sa Jeanne d'Arc.

« Et il ajoutait d'une voix un peu rauque :

— Il n'empêche que ce sont les curés qui l'ont brûlée.

— Oh ! Monsieur le Président, les Anglais y sont tout de même bien pour quelque chose... ».

(31) Industriel, 1842-1938, longtemps adjoint d'Octave Butin. Otage des Allemands en 1914.

(32) Emile Combes, ancien séminariste devenu un anticlérical fanatique, persécuteur patelin et idéaliste, mérita ce surnom dérisoire. Léon Daudet le caricaturait en « petite tête de perroquet malade ».

(33) Politique conservatrice républicaine, éliminant toute remise en cause du régime et même toute réforme importante par rassemblement de « radicaux » et de « modérés » qui n'étaient pas modérément républicains.

II - LES FÊTES MANQUÉES DE MARGNY

1) *La faute du maire*

Les fêtes de Jeanne d'Arc³⁴, en 1930, furent certainement, pour Compiègne, les plus grandioses et les mieux préparées qu'il y ait jamais eu ; elles se répètent deux semaines de suite et, le deuxième dimanche, il était prévu que l'imposant cortège historique se rendrait à Margny afin d'inaugurer deux plaques commémoratives des tristes événements du 23 mai 1430 et de célébrer une messe solennelle en la nouvelle église dédiée à la sainte³⁵. La population de Margny se préparait dans l'enthousiasme et voulait faire au cortège un accueil digne de son importance, on était sensible à l'honneur rendu par Compiègne.

Or, le dimanche 25 mai, à neuf heures et demie, devant la mairie, maigrement décorée de quelques drapeaux, on n'aperçoit guère qu'un petit groupe de Margnotins en service commandé : la « Lyre municipale », les enfants des écoles, les sapeurs-pompiers, le maire et ses deux adjoints, avec quelques rares conseillers municipaux ; quant au cortège historique compiégnais, il se réduit au sous-préfet et au maire Fournier-Sarlovèze. Le public est absent, les maisons ont enlevé leurs pavois si fiévreusement installés depuis quelques jours. Tristement, dans l'indifférence de la population, on remonte l'avenue Octave Butin, on inaugure la première plaque³⁶, en échangeant quelques mots, dérisoires

(34) Voir dans ce même *Bulletin* l'étude de M. Pierre Deharveng.

(35) M. l'abbé Langlois restera curé de Margny de 1901 à 1928 ; c'est une forte personnalité qui, après la béatification de Jeanne d'Arc, en 1909, projette de fonder à Margny une basilique de pèlerinage dédiée à l'héroïne nationale. La première pierre en est posée le 5 juin 1911 et elle sera consacrée l'année suivante. La construction néo-gothique, prenant pour modèle Saint-Jean-aux-Bois, fut interrompue par la guerre et se révéla trop coûteuse. Il fallut attendre une cinquantaine d'années pour que s'achève un bâtiment devenu très composite. Le « Comité pour l'achèvement de l'église Jeanne d'arc » était, en 1930, présidé par Emile Mauny, président du Tribunal de Commerce et conseiller municipal de Margny, vice-présidé par la baronne Merlin.

(36) Cette plaque, apposée sur un mur de l'Ecole Ferdinand Buisson, ancienne propriété Barré, en haut de l'avenue Octave Butin, rappelle la captivité de Jeanne. C'est au « Logis de Margny » que la Pucelle fut conduite prisonnière, dans la soirée du 23 mai 1430. C'est sans doute là que le duc Philippe le Bon va la rencontrer. Y est-elle restée longtemps ? Certains auteurs estiment qu'elle y est demeurée jusqu'à son transfert à Beaulieu, d'autres prétendent que Jean de Luxembourg la transporta à Clairoux pour y passer sa première nuit de captivité.

Ce « Logis » correspondant au lieu-dit « l'Ancien Château », situé au coin de l'avenue Octave Butin et de la rue des Gouttes d'Or. Il s'agit en fait de la grande ferme dépendant

en la circonstance ; on redescend jusqu'à la nouvelle église où le curé, le docte abbé Boulanger³⁷, reçoit Fournier-Sarlovèze.

Que s'est-il donc passé ? Dans un communiqué officiel le maire de Margny, agissant seul et sans en avoir référé à son Conseil, se déclarait disposé à accepter une délégation « peu nombreuse » venue de Compiègne — était-ce la crainte ancestrale des envahissements de la cité voisine ? — et dans laquelle il n'admettait la présence d'ecclésiastiques qu'« en tenue de ville », invoquant la loi de séparation de 1905³⁸.

En fait, il semble que Ferdinand Sarazin ait gravement méconnu l'opinion publique margnotine, suivant imprudemment les directives émanant de certains milieux radicaux-socialistes particulièrement liés à la franc-maçonnerie et désireux de faire pièce à leurs amis compiégnois et aux parlementaires du département qu'ils jugeaient trop compromis par ces fêtes et auxquels ils entendaient donner un avertissement et rappeler à la saine doctrine « républicaine ». Tous les parlementaires de l'Oise », y compris ceux de la « gauche » et notamment Jules Uhry³⁹, patronnaient les fêtes de Jeanne d'Arc ; on pouvait se montrer très anticlérical à Paris, lors des votes à la Chambre, on était beaucoup plus accommodant dans sa circonscription où l'on devait tenir compte des sentiments de ses électeurs dont l'évolution précédait celle des appareils politiques.

L'affaire de Margny sera d'ailleurs exposée, dans ses diverses phases par la presse nationale et locale et utilisée, de part et d'autre, dans la lutte des partis⁴⁰.

de l'abbaye Saint-Lucien-de-Beauvais, ancien Seigneur de Margny ; son emplacement est encore indiqué par un pigeonnier semblant dater de la fin du XVI^e siècle. Les seuls vestiges contemporains de Jeanne d'Arc : quatre grandes arcades en tiers-points, ouvrant sur une salle à moitié enfoncée dans le sol, ont été malencontreusement démolis en septembre 1979 (elles se trouvaient au 2 bis, rue des Gouttes d'Or).

(37) L'abbé Boulanger, ancien curé de Vauchelles, demeura à Margny de 1928 à 1939. C'était un homme remarquablement cultivé, resté un fidèle de *l'Action Française*.

(38) L'article 27, paragraphe I, interdit toute procession dans les villes où les maires sont investis des pouvoirs de police, selon la loi du 5 avril 1894, articles 95 à 97.

(39) Maire de Creil, appartenant au parti socialiste S.F.I.O. et connu pour ses attaches maçonniques.

(40) Parmi les premières réactions, signalons celles du « Petit Parisien » : « Mais aucun habitant ne s'est associé à cette manifestation pour protester contre l'attitude du maire de la commune qui avait causé divers incidents au cours de la semaine écoulée par suite de la présence du clergé dans le cortège historique... », du « Journal d'Amiens » : « Le sectarisme imbécile du maire de Margny empêche la fête de Jeanne d'Arc », du

Dès que la décision du maire fut connue, elle fut désavouée par une partie du Conseil municipal et une véritable fronde s'ébaucha. Sarazin fut même lâché par les responsables du parti radical-socialiste, le comité local prétendant que « des malins ont abusé le maire pour le discréditer ». Tout se précipite le samedi 24 mai, veille de la fête tant espérée et une comédie municipale va se jouer en trois actes :

— Premier acte : dès onze heures du matin, une partie du Conseil municipal se réunit clandestinement dans le parc de la mairie, le premier adjoint, Firmin Sis⁽¹⁾, est présent, une délégation est envoyée au maire qui refuse de revenir sur sa décision.

— Deuxième acte : une nouvelle réunion « sauvage » rassemble cette fois presque tout le Conseil à treize heures trente, dans un baraquement du parc et l'unanimité se fait contre Sarazin qui se laisse arracher « l'autorisation écrite de prêtres en habit de chœur dans le cortège de Compiègne ». Il faut maintenant régulariser la situation.

— Troisième acte : un Conseil municipal officiel se réunit dans la salle habituelle à seize heures trente et fait rédiger au maire une lettre à Fournier-Sarlòvèze : « Pour éviter la désunion et dans l'intérêt de la commune que je représente depuis trente-quatre ans, j'accepte le programme qui a été convenu ». Cette capitulation est trop tardive. Fournier-Sarlòvèze répond qu'il est impossible de reconstituer le programme décommandé, rassembler les corporations, les sociétés, les figurants et d'obtenir en plus l'accord de la Compagnie du chemin de fer pour le libre passage de la barrière ^{(1) bis}.

2) Les conséquences

L'erreur psychologique commise par le maire va être aussitôt exploitée par ses adversaires. Au sein du Conseil municipal, c'est Paul Rousseau, ancien chef de gare à Compiègne et membre de la « Légion des Catholiques », qui va prendre la direction de l'opposition ; il adresse au maire une lettre critiquant sa gestion municipale.

« Progrès de l'Oise », titrant : « Un acte de sectarisme prive Margny d'une belle fête » et rappelant que : « Margny était traitée en ville sœur par Compiègne mais que le maire Sarazin interdit tout cortège religieux pour la fête de Jeanne d'Arc, car la présence d'un groupe du clergé dans le cortège laïc le transformait en cortège religieux à ses yeux... Nous voulons croire que l'on a abusé de la faiblesse de ce respectable vieillard pour lui faire commettre un acte que presque tous ses administrés réprouvent ».

(41) Cet entrepreneur de bâtiment est membre du « Comité pour l'achèvement de l'église Jeanne d'Arc ».

(41 bis) Supra note 13.

Au risque de faire appeler Margny « Clochemerle lès Compiègne », il faut relater la séance du Conseil municipal tenue le lundi 23 juin au soir et que « Le Progrès de l'Oise » qualifiera : « la séance la plus triste, la plus lamentable... par la faute du sénile entêtement d'un vieillard infiniment respectable mais qui n'est plus apte à diriger les affaires municipales... ». On interpelle le maire sur son attitude lors des fêtes de Jeanne d'Arc, Sarazin refuse de répondre en « séance publique » et affecte de parler uniquement de problèmes techniques. Le Conseil est coupé en deux, le désordre complet, le public, accouru massivement, intervient.

Louis Gracin⁽⁴²⁾, futur maire de Margny, se fait le porte-parole de Sarazin et dénonce « l'aspect mercantile » des fêtes de Jeanne d'Arc qu'il aurait voulu réduire à une seule journée : « Je suis républicain... Le clergé a brûlé Jeanne... Jeanne est une ribaude et non une bourgeoise », enfin il s'élève contre la cavalcade et la procession admise à l'intérieur du cortège, citant « Le Canard Enchaîné »⁽⁴³⁾. Cette intervention a le mérite d'énumérer les thèmes ressassés par la gauche à cette époque et de constater la persistance de cette vieille mentalité « républicaine » dont l'écho se retrouve au « Canard », hebdomadaire dont la formule correspond à une tournure d'esprit, à un état d'âme qui semblent liés à un certain tempérament politique bien de chez nous.

Le conseiller Ply, ami de Rousseau, rappelle que les manifestations de Compiègne ont fait l'union de tous, y compris des francs-maçons, il ajoute même : « les francs-maçons juifs de Compiègne étaient tous dans le cortège ! »⁽⁴⁴⁾. Gracin réplique à côté : « Nous avons été attaqués, le maire et moi. Nos maisons ont été salies par des individus qui ne savaient même pas le français. On a écrit sur ma porte « salo ». Cela prouve que ceux qui ont écrit cela, au lieu d'aller au catéchisme, feraient mieux d'aller aux cours du soir ». Il lance l'idée d'un référendum.

Ply : « Il y a un moyen de faire le référendum. Nous sommes vingt-trois, démissionnons tous et allons devant les électeurs ».

(42) Ce mécanicien-dentiste passera du socialisme le plus anticlérical au gaullisme d'après la Libération. Maire de Margny en 1945, jusqu'à sa mort en 1953.

(43) Hebdomadaire satirique créé en 1916. Sous les dehors de l'irrespect son équipe est fort attachée à la mythologie « républicaine » enseignée par l'école primaire laïque mais le pacifisme des Jaurès et R. Rolland remplace désormais le patriotisme cocardier des débuts du régime.

(44) Sans doute est-ce une allusion à la famille Rothschild. Le baron James, se réclamant du radical-socialisme, deviendra maire de Compiègne en 1935, battant Fournier-Sarlovèze.

Garcin : « Démissionnez, je ne vous en empêche pas ».

Ply : « Mais vous, vous n'osez pas le faire ».

Garcin : « Je reste et je resterai encore pendant cinq ans, ne serait-ce que pour vous emmerder ! ».

Pendant ce temps la salle s'agite et le public crie : « dégonflé ! démission ! » ; le maire se tait ou plutôt n'entend pas, car le pauvre vieillard est sourd comme un pot.

A la séance suivante, le samedi 28 juin, on devait examiner la gestion municipale. Tout le monde était d'accord avant « l'Affaire », depuis on ergote et tout ce qui est proposé par le maire est désormais jugé affreux. L'esprit partisan s'est emparé du Conseil, brouille les mots, brouille les gens, embrouille tout. « Le Progrès de l'Oise »⁴⁵ en fait des gorges chaudes et titre : « Les folles nuits margnotines. Une séance au Conseil municipal ». A propos de la dénomination d'une nouvelle place on échange des aménités que je préfère censurer. Garcin se voulait provocant avec la proposition de « place Jaurès ». André Butin⁴⁶, le deuxième adjoint, essaie vainement de rétablir l'union en proposant : « place de la République ».

Le Conseil municipal ne peut donc plus travailler, l'obstruction est systématique. L'été passe sans rien arranger, au Conseil du 15 octobre *l'Affaire* revient en discussion, telle la tache de Macbeth, le pauvre maire ne réussit pas en s'en débarrasser, il a beau reprendre sa ritournelle des services rendus au cours des trente-cinq ans de Conseil municipal, on l'accuse d'écouter « des personnes étrangères à Margny », accusation perfide s'il en est, connaissant la méfiance ombrageuse des Margnotins. Ferdinand Sarazin se résoud finalement à démissionner.

Des élections partielles aboutissent au succès des trois candidats soutenant Paul Rousseau. *L'Affaire de Margny* a l'honneur d'être doctement exposée par le grand journal de l'intelligentsia française, « Le Temps »⁴⁷, du 25 novembre 1930. Il va falloir remplacer Sarazin mais

(45) Le doyen des journaux de Compiègne, fondé en 1840 et disparu en 1971, défend un républicanisme d'un modérantisme assez « réactionnaire » ; il se fait le porte-parole de Fournier-Sarlovèze.

(46) Fils d'Octave Butin dont il prit la succession dans les affaires mais s'intéressant peu à la controverse politique. Il renonça par deux fois à s'imposer comme maire de Margny, en 1930 et en 1939. Né en 1891, mort en 1954.

(47) Quotidien du soir, 1861-1942, organe officieux de la III^e République dont la place a été occupée par « Le Monde ».

Margny va chercher un maire qui va se révéler introuvable. Trois réunions du Conseil municipal, au cours du mois de décembre, ne réussissent pas à dégager une majorité suffisamment nette au profit soit du candidat de la gauche, l'ex-deuxième adjoint André Butin, soit du candidat de la droite, Paul Rousseau.

Un décret, du 15 janvier 1931, dissout le Conseil municipal et nomme une délégation spéciale afin d'assurer l'intérim. La liste de droite, celle de Paul Rousseau, qui se veut naturellement apolitique, l'emporte largement malgré les attaques perfides de ses adversaires. L'un de ses membres doit se défendre d'être *royaliste* et se dit « républicain de gauche » afin de redonner confiance en employant le vocabulaire consacré. Il faut surtout dissiper la suspicion répandue contre ceux que l'on accuse d'être « des partisans de Fournier-Sarlovèze, Margnotins incomplets, compromis avec Compiègne... éventuels adeptes d'une fusion entre les deux communes voisines » ➤ L'accusation est mortelle, il faut la rejeter solennellement : « Nous proclamons bien haut, contrairement aux faux bruits qu'on cherche à accréditer, que nous sommes les adversaires déterminés d'un rattachement éventuel de Margny à Compiègne, trop fiers que nous sommes de notre indépendance ».

« La Gazette de l'Oise »⁴⁸ déplore « le succès des éléments les plus réactionnaires et patronnés par Rousseau qui présida à Margny, en 1928, les réunions de Fournier-Sarlovèze ». Un second tour, en février, confirme largement cette victoire. La population de Margny a fait son référendum.

La Gauche allait d'ailleurs bientôt prendre sa revanche et les querelles partisans reprendre de plus belle. Le « Front Populaire » triomphe aux élections municipales de 1935, bien que d'extrême justesse⁴⁹. En somme, après la vague d'indignation qui suivit l'*Affaire* de 1930, le partage se refait sur le plan des idéologies et des coteries, exacerbées jusqu'en 1939. Il faudra la guerre, l'occupation, la résistance, pour transformer les esprits. A la Libération, le culte patriotique de Jeanne d'Arc rassemblera tous les adversaires de naguère⁵⁰. De même

(48) La « Gazette de l'Oise » représente le radicalisme et soutient le « Cartel des Gauches ». Ayant paru sous l'occupation, ce journal sera interdit en 1944.

(49) Ainsi Ferdinand Sarazin fut proclamé « Maire honoraire » par ses amis revenus au pouvoir en 1935.

(50) Après la Libération, sous couvert du « Front National » ou de l'« Union des Femmes Françaises », les communistes déposèrent des gerbes au pied des statues de ➤

s'estompèrent les rivalités entre la commune de Margny et le complexe urbain compiégnais auquel elle s'intègre de plus en plus⁵¹.

Deux constatations peuvent être tirées de cette modeste étude d'histoire locale : 1) le microcosme margnotin est comparable à tout un monde mi-rural mi-urbain qui composait la France de 1930 et explique encore en partie la France d'aujourd'hui - 2) Armagnacs et Bourguignons, Droite et Gauche, les Français restent aussi divisés et leurs héros nationaux sont trop souvent l'enjeu de leurs discordes. Puisse Jeanne d'Arc ne plus être mêlée à ces querelles de clocher et demeurer la seule patronne de tous ceux qui défendent leurs libertés.

Jeanne d'Arc. Le cortège traditionnel des royalistes d'*Action Française* se maintiendra à Paris où il demeure encore la principale manifestation de cette fête nationale.

(51) Aux élections municipales de 1971, une liste ouvertement favorable au rattachement à Compiègne obtiendra le suffrage de près de la moitié des Margnotins et échouera de peu.

Nota bene : L'ensemble des citations et du récit des péripéties de l'« Affaire » est tiré de la presse locale ou du registre des délibérations du Conseil municipal de Margny-lès-Compiègne.